

sumer que le gouvernement sait ce qu'il fait. S'il en est ainsi, pourquoi alors le gouvernement, après avoir prévu un excédent budgétaire, estime-t-il maintenant nécessaire de présenter cette mesure, qui fera augmenter le surplus. Cette question importante exige une explication du ministre. Nous devrions savoir quels seront les effets économiques de cette mesure, si elle est adoptée.

L'hon. M. Gray: Monsieur le président, l'exposé budgétaire donne un aperçu du rapport qu'on est en droit d'espérer d'une extension de la surtaxe, si la Chambre approuve cette mesure. Il est possible, en conséquence, d'en évaluer l'effet sur l'économie en se basant sur le montant du rapport. On peut aussi se faire une idée de cet effet en considérant qui devra payer la surtaxe et en tenant compte du montant de celle-ci. N'importe quel député peut faire cela.

La seule chose que j'ajouterai peut-être, pour le moment, est que le gouvernement a estimé et estime toujours que l'extension de la surtaxe représente une arme importante dans la lutte menée contre les pressions inflationnistes pour le plus grand bien des Canadiens.

M. Saltsman: Monsieur le président, les réponses du ministre sont loin d'être satisfaisantes. En vérité, on pourrait dire qu'elles n'en sont pas. Nous sommes tout à fait conscients des extrapolations rattachées à cette mesure. Puisque le gouvernement aura un excédent plus élevé qu'il ne le prévoyait, nous devons, à mon avis, examiner ce bill et interroger le ministre. La mesure, qui nous paraît très mauvaise, est-elle vraiment nécessaire? Elle nous serait acceptable seulement si le gouvernement disait: Nous en avons besoin pour remplir certains de nos engagements envers la population et pour nous aider à orienter l'économie. Quoi qu'il en soit, si l'excédent doit être plus élevé qu'on ne l'avait prévu, cette surtaxe de 3 p. 100 n'est plus nécessaire. Le gouvernement a déjà perçu l'argent dont il aura besoin pour les dépenses qu'il a prévues; il en aura même de trop. Pourquoi alors lui faut-il les 3 p. 100 additionnels que lui donnera cette surtaxe? Comment le gouvernement peut-il justifier cette mesure? Elle devrait être retirée.

Les députés se sentent parfois obligés d'appuyer des mesures réputées nécessaires, malgré leur impopularité. Or le ministre n'a pas justifié la présente mesure pour des raisons économiques, et il n'a pas non plus indiqué que le gouvernement avait besoin de ces

[M. Saltsman.]

fonds pour honorer ses obligations budgétaires. Si le gouvernement ne peut prouver sa thèse, il se retrouvera à mon avis dans une situation désagréable. Il lui faudra présenter ses meilleurs arguments, car il n'a pas encore démontré la nécessité de la présente mesure.

L'hon. M. Gray: Monsieur le président, dans ma région, on ne joue pas autant au cricket que dans celle de mon honorable ami. Il me semble, cependant, que sa question était une tentative de lancement d'une bonne balle et j'ai essayé de la frapper. J'espère que j'emploie bien le vocabulaire du cricket.

Mes honorables amis ont parlé de l'importance de l'excédent. Ils voudront bien sans doute admettre que le montant réel de l'excédent ne sera vraiment connu qu'à la fin de l'année financière, à la fermeture des comptes. On ne connaîtra ce montant que lorsque le ministre des Finances en fonction à cette date présentera son rapport au Parlement et à la nation dans son prochain exposé budgétaire. Il me semble donc que les discussions ayant trait à l'importance supposée de l'excédent pourraient rester en suspens jusqu'à ce qu'on nous ait indiqué nettement ce montant, au lieu d'une évaluation quelconque établie d'après le rapport actuel sur les recettes et les dépenses du gouvernement. Je dirai aussi, en ce qui concerne les propos de mon honorable ami, selon lesquels il faudrait prouver que le maintien de la surtaxe en cause est nécessaire pour permettre au gouvernement de faire face à ses obligations budgétaires, que mon collègue, le ministre des Finances, a abordé la question dans son exposé budgétaire, le 3 juin:

... il nous faut aujourd'hui en prolonger l'application (des surtaxes) pour aider à stabiliser l'économie et non pas pour augmenter nos recettes.

Cela concorde avec la politique que le gouvernement annonçait par son ministre des Finances, c'est-à-dire que les conséquences des mesures fiscales devraient contribuer à enrayer les forces inflationnistes de notre économie. Voici un autre extrait de son discours, reproduit à la page 9417 du *hansard*: «Il est important de ne pas desserrer les freins fiscaux que comporte le régime actuel de l'impôt sur le revenu par rapport aux forces inflationnistes de l'économie». Il était évident qu'il fallait prolonger l'application de la surtaxe. La meilleure façon de trancher la question, à mon avis, serait que le comité se prononce sur l'opportunité de la proposition.

(Rapport est fait de l'état de la question.)